

# Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

(Évaluation annuelle des résultats)



# Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : des Hauteurs

Date : Mai 2021

## Objectifs au plan de lutte pour l'année 2020-2021

- 1- Prévenir les comportements inadéquats en enseignant les comportements attendus de façon explicite (SCP).
- 2- Assurer une plus grande vigie (présence du TES) au niveau des temps non structurés (récréation et cafétéria).
- 3- Diminution des gestes de violence ou d'intimidation dans les autobus.
- 4- Inciter les élèves et les parents à dénoncer/signaler les événements au TES ou à la direction.

## Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2020-2021

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école	À développer	À consolider	À maintenir
<p><b>Poursuivre les objectifs des dernières années</b></p> <p>✚ Inspiration du modèle <i>Soutien aux comportements positifs</i> (SCP)</p>			
<p><b>Ajouts de l'an dernier (2020-2021):</b></p> <p><b>N'ont pas été mis en place :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rencontre formelle à chaque étape avec le service de garde;</li> <li>✓ Mettre en place un atelier contre la cyber intimidation et la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents;</li> <li>✓ Pas eu de comité SCP en 20-21;</li> <li>✓ Horaire TES plancher pas disponible pendant le dîner 20-21 (mais a répondu aux urgences en temps compensé);</li> <li>✓ COVID= pas de dîner à la cafétéria (dînent en classe).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Assurer un arrimage entre tous les intervenants de l'école et travailler en étroite collaboration avec le service de garde (constance et cohérence des interventions).</li> <li>✓ Inciter tous les membres du personnel à consigner les événements importants dans MÉMO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Prévenir les comportements inadéquats en enseignant les comportements attendus de façon explicite (SCP).</li> <li>✓ Assurer une plus grande vigie (présence du TES) au niveau des temps non structurés (récréations et cafétéria).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Des règles reliées aux comportements attendus dans l'autobus ont été ajoutées au guide de vie de l'école (agenda); s'assurer qu'elles soient respectées en assurant un suivi auprès des élèves et des chauffeurs.</li> <li>✓ S'assurer de faire des enseignements sur les comportements attendus au retour des Fêtes et de la relâche. (Info-parents mensuels + Info des Hauteurs hebdomadaire au personnel).</li> </ul>

## Mise en œuvre des moyens

**Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :**

### Les mesures de prévention :

- ✚ Présenter le protocole d'interventions (dans le cahier de gestion) et s'assurer qu'il soit compris par tous les membres du personnel à chaque début d'année.
- ✚ Le comité responsable des comportements attendus fera des rappels lors des assemblées générales au besoin, et surtout lors des moments suivants : en début d'année, après les vacances des Fêtes et au retour de la relâche.
- ✚ Prévoir un atelier de prévention animé par le TES dans chaque autobus au début de l'année scolaire (prioriser préscolaire et 1<sup>er</sup> cycle) et des interventions ciblées dans certains autobus problématiques.
- ✚ Intervenir rapidement pour gérer les conflits et exiger des gestes de réparation.
- ✚ Souligner les éléments positifs et constructifs par le SCP.
- ✚ Si les mesures sanitaires le permettent, remettre l'offre des activités parascolaires.
- ✚ Horaire du TES revu pour 2021-2022 afin qu'il soit en poste lors des moments non structurés (récréations et dîner).
- ✚ Préserver le temps de classe des élèves en réglant les conflits durant les temps non structurés sauf en cas d'urgence (par le titulaire et/ou le TES).

### Les modalités de signalement et de consignation :

- ✚ Signaler rapidement tout acte d'intimidation et de violence et consigner dans l'outil MÉMO.
- ✚ Le processus de suivi est immédiat et fait par le TES dans la même journée.
- ✚ Les élèves et les parents font part aux adultes de l'école des situations qu'ils vivent ou qu'ils sont témoins (courriel, appel, discussion).
- ✚ S'assurer de la diffusion des informations (communication efficace) entre tous les intervenants concernés.

### Les mesures éducatives et de sanction et les mesures de soutien :

- ✚ Le TES est en charge des suivis et informe la direction selon le niveau et le rôle des individus.
- ✚ Les comportements sont considérés comme des apprentissages à faire; le personnel adopte des conséquences naturelles et éducatives selon la problématique rencontrée.
- ✚ Utilisation en rôle-conseil de l'équipe des professionnelles au besoin.

### Les difficultés rencontrées cette année:

- ✚ Clientèle TSA 2 groupes pour une 2e année: 39.6% des gestes de violence;
- ✚ Pénurie de personnel et multiples changements dans les classes TSA ont contribué à une instabilité chez les élèves;
- ✚ Année COVID : pas de comités mis en place;
- ✚ En fin d'année, nous remarquons une irritation chez les élèves de se retrouver continuellement dans la même bulle (élèves moins tolérants entre eux);
- ✚ Pénurie des chauffeurs d'autobus apporte un roulement de personnel impressionnant qui n'arrive pas à faire respecter les règles de base.

## Les éléments facilitants cette année:

- ✚ Support de l'équipe multidisciplinaire élargie pour la clientèle TSA (psychoéducatrice, psychologue, conseillère pédagogique en adaptation scolaire);
- ✚ Stabilité de la majorité du personnel dans l'école;
- ✚ Présence des TES (plancher et TSA) aux arrivées et aux départ des autobus/berlines (communication rapide et efficace si incidents);
- ✚ Mise en place du débarcadère d'autobus en continu (un autobus se vide à la fois et quitte par la suite);
- ✚ Meilleur arrimage école et service de garde (communication plus fluide, contacts fréquents, TES utilise walkie-talkie midi);
- ✚ Local d'apaisement TSA maintenant fonctionnel depuis l'automne 2020;
- ✚ Dîners dans les classes;
- ✚ Zones de récréation dans la cour d'école;
- ✚ Déplacements limités en bulle-classe (mesures sanitaires);
- ✚ Toilettes attitrées aux classes;
- ✚ Réduction au minimum des déplacements dans l'école durant les heures de classe;
- ✚ Corridors de circulation (sens de circulation).

## L'impact des actions mises en place

Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Le personnel se sent soutenu.</li> <li>✚ Le personnel fait le suivi auprès des élèves concernés et leurs parents.</li> <li>✚ Le TES plancher supporte activement et avec bienveillance le personnel dans leurs interventions (modélise).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Les élèves ont confiance aux adultes de l'école.</li> <li>✚ Les élèves dénoncent les situations pour lesquelles ils sont témoins.</li> <li>✚ Ils se sentent en sécurité à l'école.</li> <li>✚ Ils réinvestissent les stratégies et les moyens appris.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Les parents sont informés rapidement d'une situation concernant leur enfant (victime ou intimidateur).</li> <li>✚ Les parents apprécient pour la plupart les actions éducatives mises en place pour leur enfant.</li> <li>✚ La plupart des parents nomment qu'ils ont confiance aux décisions prises par l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Les professionnels de l'équipe multidisciplinaire sont informés (surtout psychologue et psychoéducatrice).</li> <li>✚ Les autobus Campeau collaborent généralement bien.</li> </ul>

## Recommandations pour 2021-2022

### Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- ✚ Réduire au minimum les objectifs du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence;
- ✚ Poursuivre la sensibilisation des adultes et des élèves à la clientèle TSA (éducation, inclusion, activités);
- ✚ Encourager la consignation dans l'outil MÉMO (traces objectives facilitant les suivis);
- ✚ Poursuivre la cohérence des interventions entre l'école et le service de garde (mêmes élèves);
- ✚ Prise en charge collective du Plan de lutte par le comité (responsable de mobiliser tout le personnel de l'école) et faire des rappels et/ou des suivis lors des assemblées générales;
- ✚ Revoir l'horaire du TES plancher pour avoir du temps de présence lors des récréations et des dîners;
- ✚ Ajouter, en prévention, que chaque membre du personnel de l'école des Hauteurs utilise toute situation du quotidien pour discuter, échanger et informer les élèves et parler du respect de ces différences;
- ✚ Mise en place de rencontres mensuelles TES/direction pour analyser les MÉMOS mensuels et faire les interventions ciblées de N2 en fonction de l'analyse.



*Ça Vaut le C♥up  
d'agir ensemble !!!*

L'évaluation du Plan de lutte de l'école **des Hauteurs** a été approuvée par Conseil d'Établissement pour l'année 2020-2021, le **25 mai juin 2021**.  
Numéro de la résolution : **CE-022-20-20**

**Julie-Anne Lamarre**  
Directrice